L'étude des sons

Des signes conventionnels servent à représenter les sons, ils sont toujours entre crochets [ ]. On ne les lit pas en disant le nom des lettres, mais en prononçant leur « bruit » : par exemple [R] ne se lit pas « air », mais « rrr ».

je vois

je dis

a	[a]
i	[i]
m	[m]
d	[d]
ma	[ma]
mi	[mi]

j'entends

j'écris

[a]	a
[i]	i
[m]	m
[d]	d
[ma]	ma
[mi]	mi

© Mitsouko au CP / Fiches des Sons